

Information préalable à votre participation à un entraînement zonal NRBC-E



Préambule

Ce diaporama a vocation à vous préparer à l'entraînement zonal NRBC-E auquel vous allez participer prochainement.

Il aborde les points suivants :

- ✓ Le risque NRBC-E,
- ✓ La vision globale d'une intervention à caractère NRBC-E,
- ✓ Le centre d'entraînement zonal NRBC-E de la zone Sud-Est.





LA MENACE NRBC-E



Que signifie NRBC-E ?

L'acronyme NRBC-E signifie

- ✓ N : Nucléaire
- ✓ R : Radiologique
- ✓ B : Biologique
- ✓ C : Chimique
- ✓ E : Explosion



Sur quels évènements peut-on être confronté au risque NRBC-E ?

✓ N : Nucléaire

Attentat qui mettrait en jeu une arme à dégagement d'énergie nucléaire.



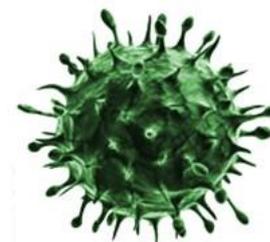
✓ R : Radiologique

Attentat qui mettrait en œuvre des éléments radioactifs (bombe sale).



✓ B : Biologique

Attentat avec dispersion d'un agent biologique (virus, bactérie, toxines).



Sur quels évènements peut-on être confronté au risque NRBC-E ?

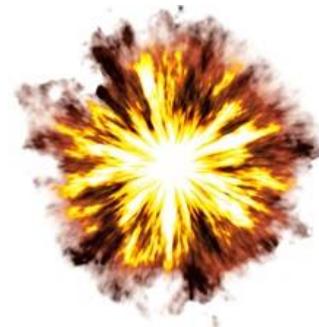
✓ C : Chimique

Attentat avec dispersion de produits chimiques (toxiques de guerre comme le sarin, toxiques industriels comme le chlore, etc.).



✓ E : Explosion

La notion d'explosion est prise en compte vis-à-vis du phénomène initial de dispersion. Une bombe peut être utilisée pour disperser des matières radioactives, biologiques ou chimiques dans le but de contaminer le maximum de personnes.



Que prévoit l'Etat en cas d'attentat NRBC-E ?

- ✓ Au niveau national, il existe un plan gouvernemental NRBC. Classé confidentiel défense, il constitue une boîte à outils recensant l'ensemble des mesures permettant de prendre en compte une crise de nature NRBC au niveau gouvernemental.
- ✓ Le plan gouvernemental NRBC est décliné au niveau zonal dans un plan zonal NRBC (également classifié pour notre zone).
- ✓ Il est traduit pour la partie opérationnelle en un ordre zonal d'opération RBC (OZO RBC).



Que prévoit l'Etat en cas d'attentat NRBC-E ?

En complément, l'Etat a rédigé différents documents précisant les rôles et missions des structures dans le cadre d'un événement NRBC-E :

- ✓ **Circulaire n°007** du 8 octobre 2009 relative au dispositif interministériel d'intervention face à la menace ou à l'exécution d'actes de terrorisme NRBC.
- ✓ **Circulaire n°700** du 7 novembre 2008 relative à la doctrine nationale d'emploi des moyens de secours et de soins face à une action terroriste mettant en œuvre des matières chimiques.
- ✓ **Circulaire n°747** du 30 octobre 2009 relative à la doctrine de l'Etat pour la prévention et la réponse au terrorisme nucléaire, radiologique, biologique, chimique et par explosifs (NRBC-E).
- ✓ **Circulaire n°750** du 18 février 2011 relative à la découverte de plis, colis, contenants et substances suspectés de renfermer des agents radiologiques, biologiques ou chimiques dangereux.
- ✓ **Circulaire n°800** du 18 février 2011 relative à la doctrine nationale d'emploi des moyens de secours et de soins face à une action terroriste mettant en œuvre des matières radioactives.





LE CADRE D'UNE INTERVENTION A CARACTERE NRBC-E



Les intervenants

- ✓ Une intervention pour un événement NRBC-E revêt un caractère interservices de par la présence de nombreux acteurs :
 - ✓ De la sécurité civile : sapeurs-pompiers, démineurs, unités de sécurité civile

 - ✓ De la santé : SAMU, hôpitaux

 - ✓ Des forces de l'ordre : police, gendarmerie

 - ✓ Des forces armées

 - ✓ De la justice, de la police judiciaire pour la partie enquête et de la police technique et scientifique pour la partie constatations sur zones

 - ✓ De la préfecture

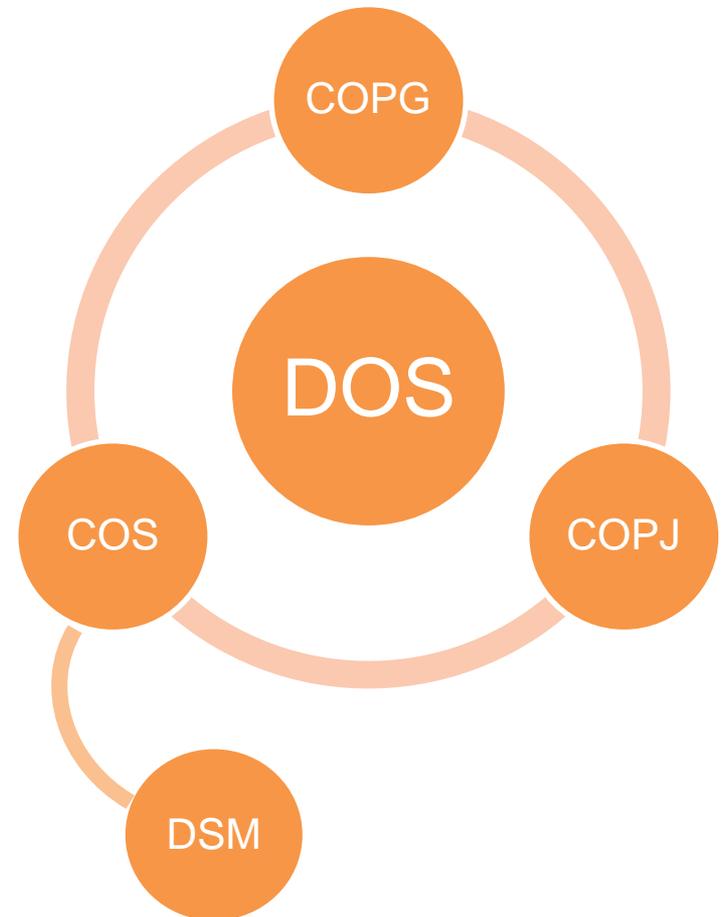
 - ✓ D'autres services publics et d'opérateurs privés en appui



Les acteurs de la chaîne décisionnelle et de commandement

- ✓ **DOS** : Directeur des opérations de secours, tenu par le maire ou le Préfet
- ✓ **COS** : Commandant des opérations de secours, tenu par un officier de sapeur-pompier
- ✓ **COPG** : Commandant des opérations de police et de gendarmerie, tenu par un officier de la police nationale ou de la gendarmerie nationale, selon le principe de la compétence territoriale
- ✓ **COPJ** : Commandant des opérations de police judiciaire, tenu par un officier de la police judiciaire
- ✓ **DSM** : Directeur des secours médicaux, tenu par un médecin

Le DOS est en relation étroite avec le procureur de la République



Un zonage en fonction des risques

- ✓ Lors d'un évènement de nature NRBC-E, la zone d'intervention est organisée en 3 zones :
 - ✓ **La zone d'exclusion :**
 - ✓ c'est la zone la plus dangereuse,
 - ✓ elle englobe la zone la plus touchée par l'attentat,
 - ✓ c'est à l'intérieur de cette zone que vont se trouver la majorité des victimes,
 - ✓ c'est une zone contaminée donc considérée comme « zone sale ».
 - ✓ **La zone contrôlée :**
 - ✓ Elle se situe entre la zone d'exclusion et la zone de soutien,
 - ✓ C'est la zone de prise en charge d'urgence des victimes,
 - ✓ Elle est potentiellement contaminée donc considérée comme « zone sale ».
 - ✓ **La zone de soutien :**
 - ✓ C'est la dernière zone, elle est considérée comme « zone propre »,
 - ✓ On y retrouve les principaux moyens sanitaires de prise en charge des victimes.



Un zonage en fonction des risques



La protection des intervenants

- ✓ Afin de pouvoir réaliser ses missions, chaque acteur devant intervenir dans la zone dangereuse doit s'équiper d'équipements individuels de protection permettant de protéger :
 - Le corps à travers une tenue adaptée au risque en présence,
 - Les mains à l'aide de gants,
 - Le visage et les voies respiratoires grâce à un masque équipé d'une cartouche filtrante.
- ✓ Ces tenues sont obligatoires en zone d'exclusion et zone contrôlée.
- ✓ L'engagement des intervenants en zone contaminée (ou contaminable) et leur sortie de cette zone sont réalisés au niveau d'un espace dédié nommé « sas interservices ».



Des victimes réparties en 3 catégories

Afin d'adapter la prise en charge à la gravité des symptômes, les victimes sont réparties de la manière suivante :

✓ **Les impliqués :**

- Ces personnes ne présentent pas de symptômes physiques apparents mais elles étaient présentes dans la zone de l'attentat au moment de l'évènement.
- Des symptômes physiques peuvent apparaître en différé et elles peuvent présenter des troubles psychologiques liés à l'évènement.

✓ **Les symptomatiques valides :**

- Ces personnes présentent des symptômes physiques : blessures, toux, difficultés respiratoires, troubles neurologiques, etc.
- Elles peuvent se déplacer de manière autonome.

✓ **Les symptomatiques invalides :**

- Ces personnes présentent des symptômes physiques : blessures, toux, difficultés respiratoires, troubles neurologiques, etc.
- Elles ne peuvent se déplacer de manière autonome et nécessitent l'utilisation de brancards.



De nombreuses actions menées en zone d'exclusion et zone contrôlée

Les différents services intervenants sont amenés à réaliser de nombreuses missions en « zone sale » :

- Analyse de la zone d'intervention.
- Prise en charge des victimes :
 - Extraction de la zone dangereuse,
 - Décontamination,
 - Prise en charge médicale.
- Neutralisation des auteurs.
- Sécurisation de la zone d'intervention.
- Maintien de l'ordre.
- Enquête judiciaire.





LE CENTRE D'ENTRAÎNEMENT ZONAL NRBC-E

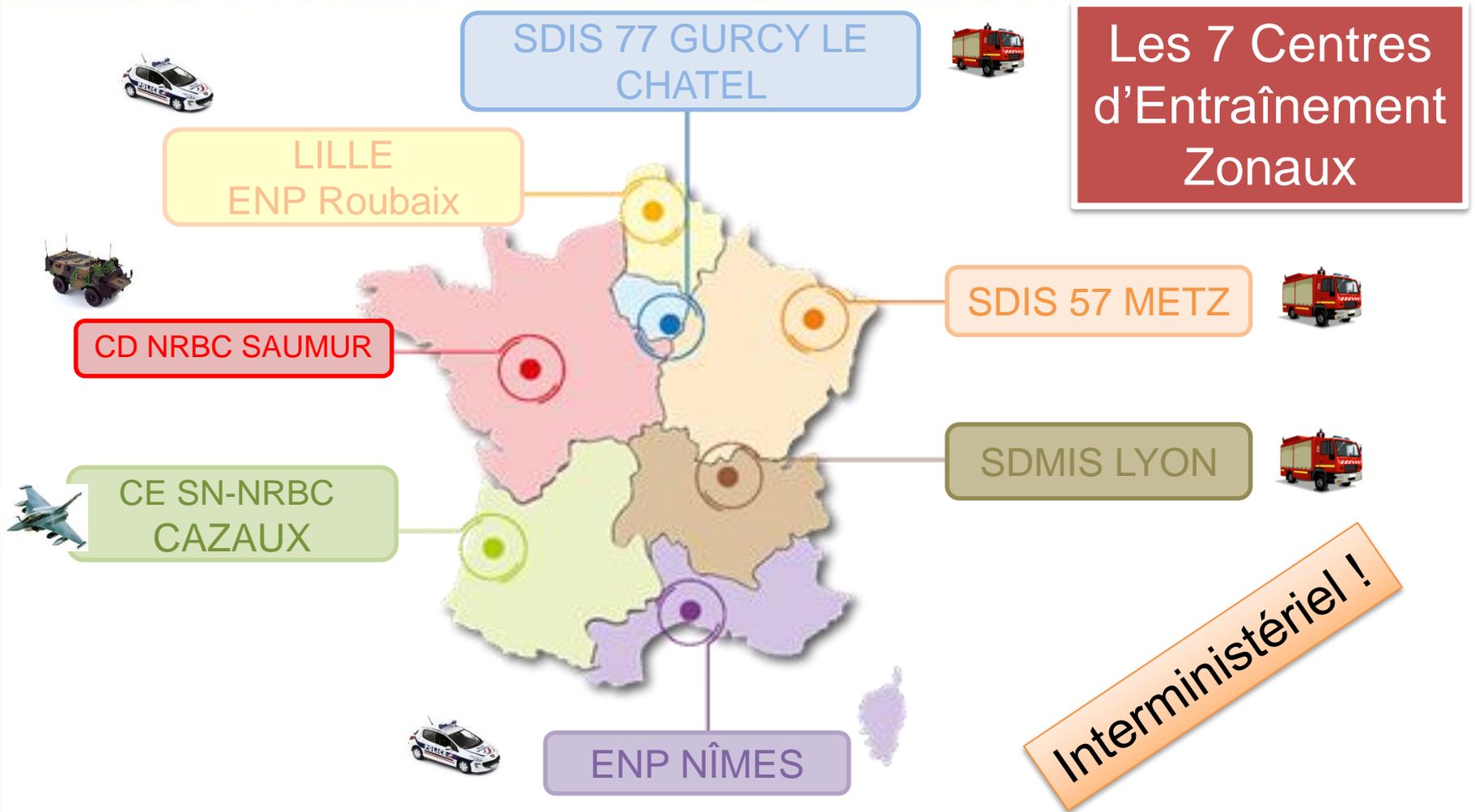


Pourquoi un centre d'entraînement zonal NRBC-E ?

- ✓ Le livre blanc sur la défense et la sécurité nationales de 2008 prévoyait la création d'un centre national commun (civil et militaire) de formation et d'entraînement à la lutte contre la menace nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique (NRBC).
- ✓ Le centre national civil et militaire de formation et d'entraînement a été officiellement créé en 2014 par décret.
- ✓ Dans ce prolongement, sept centres d'entraînement zonaux ont été créés.



Pourquoi un centre d'entraînement zonal NRBC-E ?



Pourquoi un centre d'entraînement zonal NRBC-E ?

- ✓ Pour la zone Sud-Est, il s'appuie sur le service départemental-métropolitain d'incendie et de secours.
- ✓ Les premiers entraînements ont débuté en 2014 et depuis, chaque année, 2 entraînements sont dispensés.
- ✓ L'intérêt de ces entraînements réside dans :
 - L'amélioration des capacités d'intervention et les interfaces entre les services.
 - Le travail concerté sur des problématiques communes en vue de roder les procédures d'intervention conjointes.
 - La connaissance des autres services.



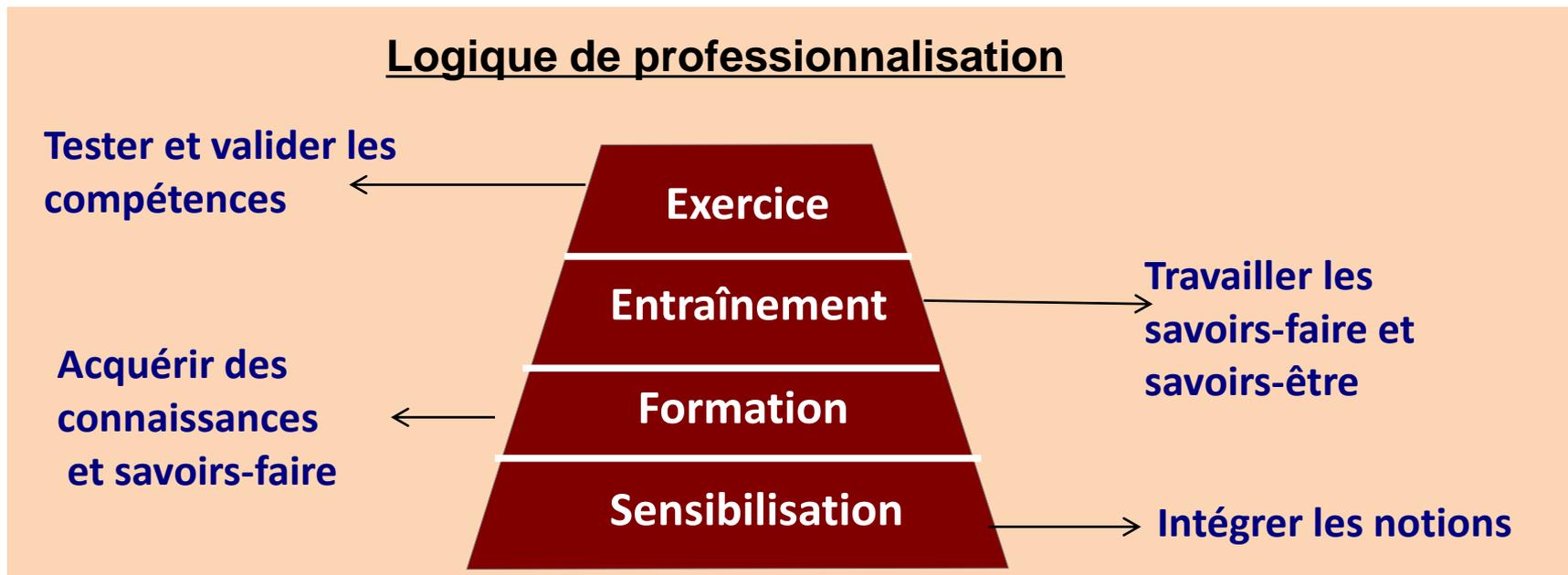
Qu'est qu'un entraînement?

- ✓ Un entraînement n'est pas un exercice.
- ✓ Contrairement à l'exercice qui, une fois débuté, ne peut s'arrêter avant la fin, l'entraînement permet justement de faire des pauses, qui permettent de recalibrer le déroulement et de l'ajuster aux objectifs initiaux.
- ✓ Par analogie, on compare souvent un entraînement aux séances de préparation, en semaine, d'une discipline sportive, alors que l'exercice est apparenté au match final du dimanche.



Qu'est qu'un entraînement?

- L'entraînement permet de prolonger votre processus de professionnalisation dans ce domaine de compétence selon la montée en puissance présentée sur le schéma suivant :



Qu'est est l'objectif d'un tel entraînement?

- ✓ L'objectif de l'entraînement n'est pas d'apprendre les bases de l'habillage avec les EPI propres à chaque service.
- ✓ L'objectif principal est de conceptualiser comment chaque service vient s'intégrer dans le dispositif global.



Quel est le programme de votre prochain entraînement ?

- ✓ Chaque entraînement se déroule sur 2 jours.
- ✓ La première journée s'organise autour :
 - D'une partie théorique le matin,
 - D'ateliers pratiques dits « de mécanisation » l'après-midi.
- ✓ La seconde journée est réservée à un jeu dirigé permettant :
 - D'une part, de mettre en pratique, dans le cadre d'une intervention à caractère NRBC-E, les différents points vus dans les ateliers le premier jour.
 - D'autre part, d'entraîner la chaîne de commandement et de décision.





Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser au référent indiqué sur votre convocation

Bienvenue au CEZ Sud-Est et bon entraînement

